



Neuchâtel, le 3 septembre 2025

## Communiqué de presse

### Toujours s'engager pour un monde meilleur

Les élu·e·s Vert·e·s poursuivent leur engagement sans faillir pour un monde meilleur. Que ce soit dans la lutte contre les violences domestiques, pour davantage de transparence du système de santé et pour un développement durable réellement viable, respectant les limites planétaires.

Bouleversés par le triple homicide de Corcelles, les autorités neuchâteloises exécutive et législative reconnaissent une nouvelle fois la nécessité d'agir rapidement. Ce drame n'est en effet pas le fruit d'un quelconque hasard mais bien une manifestation exacerbée des violences sexistes et domestiques envers les femmes et les enfants. La Conseillère d'Etat écologiste, **Céline Vara**, a pris ce dossier à-bras-le-corps. Alors que l'introduction de la surveillance active au niveau national stagne, il apparaît que des solutions cantonales, techniques ou non, doivent impérativement être trouvées rapidement. La révision des lois sur la police et sur la lutte contre la violence domestique est nécessaire et représente un premier pas. Il s'agira prioritairement de fournir des moyens complémentaires à l'activité de la brigade policière Menaces et prévention de la violence. De plus, la communication des coordonnées des auteurs de violences avec le Service d'aide aux auteurs de violences conjugales doit être largement facilitée, y compris en l'absence de consentement des auteurs. La stratégie à mettre en place devra réellement améliorer la protection des victimes et renforcer la libération de la parole.

D'ici quelques jours, seront annoncées les primes d'assurance maladie pour 2026 ; chaque année, la population est de plus en plus pressurisée par cette assurance obligatoire. Pour 2026, une nouvelle augmentation de 4% est d'ores et déjà annoncée ! C'est dans ce contexte inflationniste que la députée **Brigitte Neuhaus** a fait brillamment accepter la motion [25.154](#) lors de la session du Grand Conseil. Approuvée par 67 voix, ce texte demande que les rémunérations des médecins cadres et des fonctions dirigeantes des institutions de santé, à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS), soient publiées annuellement sur internet de manière anonymisée. Plus de transparence dans le système de santé doit non seulement permettre à la population une meilleure compréhension de l'évolution des coûts, mais aussi de maintenir le lien de confiance des assuré·e·s envers le système sanitaire.

La députation verte, par la voix de la députée **Cloé Dutoit**, s'est aussi particulièrement engagée pour doter le canton de Neuchâtel d'une Loi cantonale sur l'action

publique en vue du développement durable progressiste et responsable. L'inscription du respect des limites planétaires dans le premier alinéa de la loi est une belle victoire écologiste ! Les politiques publiques cantonales ne pourront ainsi plus se déployer au-delà des limites fixées par la planète. C'est l'ensemble de la société qui est ainsi appelée à intégrer davantage le développement durable dans son quotidien. La promotion du développement durable dans les formations post obligatoire et continues et l'organisation d'une journée cantonale bisannuelle sur le développement durable sont autant de nouveaux leviers voulus par la députation verte et approuvées par le Grand Conseil.